

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1869.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. MOUTON.

Demande du sieur Pierre REULAND.

MESSIEURS,

Par requête en date du 10 décembre 1868, le sieur Reuland, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Bissen (grand-duché de Luxembourg), le 27 février 1842.

Il est arrivé à Bruxelles le 9 décembre 1863 et se trouve depuis cette époque au service d'une famille honorable de la ville.

Son intention est de se fixer définitivement en Belgique, où ses intérêts et ses affections le retiennent.

Les autorités consultées sur sa conduite et sa moralité donnent des renseignements favorables.

Votre commission est d'avis de prendre sa demande en considération, le pétitionnaire s'engageant à acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Le Rapporteur,
D. MOUTON.

Le Président,
H. DE BROUCKERE.
